

TRAVAILLEURS AVEC ET SANS EMPLOI, **UNISSONS-NOUS CONTRE LA RÉFORME DU CHÔMAGE !**

Selon la FGTB, en janvier 2015, environ 30.000 chômeurs bénéficiant d'allocations d'insertion seront exclus. Ces personnes iront certainement frapper à la porte des CPAS pour demander le RIS. C'est donc un véritable bain de sang social qui s'annonce et qui intensifiera encore davantage la charge de travail pesant sur les travailleurs des CPAS, sans que ceux-ci obtiennent des moyens supplémentaires.

Les chômeurs sont soumis à une politique d'activation de leur comportement de recherche d'emploi. On nous fait croire que ce sont des profiteurs et des paresseux qu'il faut activer. On nous fait croire que les chômeurs sont responsables de leur situation, que c'est de leur faute s'ils n'ont pas de travail. Or, plusieurs enquêtes révèlent qu'il n'y a pas assez d'emplois pour tous. Alors, pourquoi notre gouvernement a-t-il cette volonté acharnée d'activer les chômeurs, contribuant à entretenir les préjugés contre eux ? Ces préjugés servent les intérêts du patronat, à 2 niveaux.

D'une part, ces préjugés contre les chômeurs divisent la population, en dressant les travailleurs ayant un emploi contre ceux qui n'en ont pas. Ainsi, notre gouvernement et le patronat se protègent car cette division nous empêche de développer une lutte unitaire contre les mesures d'austérité et contre la précarisation de nos conditions de travail. Si nous étions unis et solidaires, nous aurions la force de faire vaciller le gouvernement. Il est fondamental que les organisations syndicales organisent des mobilisations unitaires pour lutter contre cette division.

D'autre part, la politique d'activation des chômeurs sert à nous cacher la volonté du gouvernement et du patronat de maintenir un pourcentage de chômage, puisque en réalité il n'y a pas assez d'emplois pour tous. Le chômage permet au patronat de disposer d'une réserve de main-d'œuvre flexible et bon marché pour faire pression sur les conditions de travail. Si un travailleur proteste, l'employeur peut menacer de le licencier pour engager quelqu'un d'autre (un chômeur) à sa place. La peur de perdre son emploi pousse les travailleurs à accepter des conditions de travail de plus en plus précaires et difficiles. Ainsi, le patronat peut faire toujours plus de bénéfices, au détriment du bien-être des travailleurs.

La précarisation des conditions de travail engendrée par la politique d'activation touche notamment les bénéficiaires du CPAS engagés sous contrat article 60. Ce type de contrat est limité au nombre de jours de travail nécessaires pour que le bénéficiaire du CPAS obtienne les allocations de chômage. Loin de permettre aux bénéficiaires du CPAS de sortir de la pauvreté en décrochant un emploi stable et de qualité, le contrat art. 60 les maintient dans la précarité et les plongent dans le cercle vicieux de l'activation lorsqu'ils se retrouvent au chômage.

TRAVAILLEURS AVEC ET SANS EMPLOI, MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE POUR EXIGER

LE RETRAIT DE LA RÉFORME DU CHÔMAGE !

**EXIGEONS DES SYNDICATS QU'ILS ORGANISENT UNE LUTTE UNITAIRE DE TOUS LES TRAVAILLEURS,
AVEC ET SANS EMPLOI !**

NON À LA PRÉCARISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL !

**POUR UN EMPLOI DE QUALITÉ POUR TOUS, UNE SEULE SOLUTION : RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL SANS
DIMINUTION DE SALAIRE ET AVEC EMBAUCHE COMPENSATOIRE !**

LUTTONS ENSEMBLE POUR DÉFENDRE NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE !

REJOIGNEZ LA MANIFESTATION

du Réseau Bruxellois de Collectifs de Chômeurs

dimanche 11 mai 2014 à 14h devant l'ONEM

(Place Marcel Broodthaers, 4 à 1060 Bruxelles)



Ligue Communiste des Travailleurs

Section belge de la Ligue Internationale des Travailleurs (LIT-QI)

www.lct-cwb.be - lct.cwb@gmail.com - www.facebook.com/LigueCommunisteDesTravailleurs

Ne pas jeter sur la voie publique - Ed. resp. : J. Talpe, rue de l'Elan, 73 - 1170 Bruxelles